

On s'abonne au bureau de la rédaction rue Souverain-Pont, n. 320; chez les dames MANOUX et de SARRONIS, maison joignante, et chez M. LATOUR, imprimeur-libraire, rue du Pont d'Ile, qui continuera à recevoir, concurremment avec les autres bureaux, les avis et annonces.



On reçoit aussi des abonnemens chez M. BERTHOT, libraire, marché au bois, à Bruxelles, et chez tous les directeurs des postes du royaume.

Le prix des annonces, à partir du 1^{er} septembre, est conforme à celui de la GAZETTE DE LIÈGE.

Liège

GAZETTE DE LIÈGE.

AVIS.

Pour éviter des retards dans l'envoi du journal, on est prié de renouveler les abonnemens qui expirent le 30 septembre courant.

Le prix de l'abonnement, A PARTIR DU 1^{er} OCTOBRE, sera de NEUF FRANCS par trimestre pour Liège, et de ONZE FRANCS, franco, pour les autres villes du royaume.

Plusieurs abonnés de l'étranger ayant manifesté la crainte de voir une trop grande partie du journal consacrée aux annonces, nous prenons l'engagement, dans le cas où elles seraient trop nombreuses, de les donner par supplément.

EXTERIEUR.

ESPAGNE.

Madrid, le 14 septembre. — L'ex-ministre de la guerre, M. Cruz, était dans cette capitale enfermé, dans la prison dite des Nobles; se sentant malade depuis peu de jours, il vient de demander à S. M. la grâce d'être transféré chez lui pour y rétablir sa santé vivement affaiblie.

— M. Llaros et les autres officiers de la garde royale dont on avait annoncé l'arrestation, continuent d'être au secret.

— Des scènes déplorables, ont eu lieu sur différens points, et surtout à Cordoue. Le peuple a pénétré dans la prison, et plusieurs ont été victimes de sa fureur; mais l'ordre s'est maintenu partout où se trouvent nos braves alliés.

— La police continue à prendre des mesures de précaution contre ceux qui ont servi sous le prétendu système constitutionnel. Les commissaires de police de cette ville ont dressé des notes assez circonstanciées sur ceux qui suivirent S. M. jusqu'à Cadix, et qui se trouvent maintenant à Madrid. On a aussi arrêté quelques personnes qu'on croyait être d'intelligence avec des Espagnols émigrés, ennemis du système actuel. Dans les provinces on a également incarcéré plusieurs individus soupçonnés de s'entendre avec les révolutionnaires.

— M. Zéa Bermudez, qui a été nommé ministre des affaires étrangères pendant qu'il se rendait à son ambassade à Londres, est enfin arrivé ici, et depuis son retour, il a eu de fréquentes et longues conférences avec M. Ugarte qui jouit de plus en plus de la haute faveur du souverain.

— Les commissaires de police de cette capitale s'occupent en ce moment, sur la demande de M. Rufino Gonzales, surintendant-général, de dresser un état circonstancié de tous les militaires et magistrats qui suivirent le roi dans son voyage de Séville à Cadix, qui se trouvent maintenant à Madrid. On prétend que l'objet de ce travail est de les obliger à se retirer à quinze lieues de cette résidence. On a pris aussi des informations sur quelques personnes dont on soupçonne les opinions politiques, et que l'on croit avoir des correspondances avec les réfugiés en Angleterre et à Gibraltar: quelques-unes d'entr'elles ont été arrêtées.

— On dit que le fameux Marconchini a voulu renouveler ses tentatives criminelles sur les côtes de l'Andalousie, mais qu'ayant été poursuivi par un brick français et par quelques autres bâtimens espagnols, il s'est sauvé du côté de Mahon.

— Les entreprises téméraires de Tarifa et d'Almería ont causé dans les provinces une agitation qui a failli être funeste à bien des personnes soupçonnées de s'associer à ces tentatives: et les diverses municipalités craignant de ne pouvoir contenir l'exaspération que le peuple avait contre ces personnes, se sont empressées de demander au gouvernement les forces nécessaires pour maintenir l'ordre et la tranquillité. Cette effervescence s'est fait principalement remarquer à Cordoue, Alcalá, Guadalajara, Cuenca et dans plusieurs endroits de la province de Rioxa, et l'on doit regretter que dans cette circonstance il n'y ait pas eu de garnison française sur ces différens points pour calmer l'irritation du peuple contre ceux qu'il regardait comme les complices de la révolte.

Vittoria, le 16 septembre. (Extrait du *Mémorial bordelais*.)

— On vient d'arrêter ici un tailleur, nommé Pierre de Iriader, convaincu d'être en correspondance avec le colonel Alexandre O'Donnell. Il paraît qu'on s'occupe sérieusement de renvoyer de Vittoria tous les étrangers qui ne sont pas suffisamment connus par une conduite sans reproches.

Une guerilla composée de trente hommes a été arrêtée dans la vallée de Bastan; le fameux Cholin est du nombre des prisonniers qui ont dû arriver à Pampelune il y a trois jours. A Barainau, on a arrêté sept autres individus, à qui on a saisi

des papiers et des armes. Ils recevront bientôt la peine de leur conduite criminelle.

L'ordre vient d'être donné par la police de fournir sur-le-champ à l'armement des volontaires royalistes dans les trois provinces.

ANGLETERRE.

Londres, le 22 septembre. — On lit dans le *Dublin Star* l'article suivant:

« M. Canning nous quitte demain 19. Il voulait même partir aujourd'hui, et n'a consenti à prolonger son séjour de 24 heures que sur les instances du vice-roi. Ce brusque départ est occasionné par la nouvelle de la mort du roi de France, qui rend nécessaire la présence du ministre des affaires étrangères à Londres. Ainsi donc, cet événement inopiné, le voyage d'un membre du gouvernement en Irlande, et tous les grands objets qui dépendaient de ce voyage, se trouveront n'aboutir à rien. »

On lit dans le *Dublin Evening Mail*: « M. Canning est arrivé mercredi. Nous nous étonnons que toutes les suppositions auxquelles son voyage a donné lieu, aient eu pour objet des spéculations politiques, et qu'on n'ait point songé à l'attribuer à des affaires personnelles. M. Canning est sur le point de donner sa fille en mariage à un jeune gentilhomme irlandais, qui a toutes ses propriétés dans ce pays, et qui est en ce moment à Dublin. »

— Il a été célébré, ce matin, un service funèbre pour le roi Louis XVIII à la chapelle catholique de *George-Street*. La cérémonie a offert toute la pompe convenable. L'ambassadeur de France et un grand nombre de Français y ont assisté.

— Le major-général Turner part pour l'Afrique, où il va prendre le commandement de la colonie de Sierra-Leone, en remplacement de sir Charles Macarthy, tué par les Aschantis.

— Nous apprenons d'une autorité respectable que selon des lettres de Mexico du 28 juillet, apportées par le *Forté*, capitaine Lemaure, le gouverneur du château de Saint-Juan d'Ulloa qui, depuis si long-tems résistait à toutes les forces de la république, est entré enfin en négociations pour la reddition de la place. Elle ne peut manquer d'avoir lieu très-incessamment: alors l'Espagne aura perdu le seul point fortifié qu'elle possédait encore sur le territoire mexicain.

— Les journaux du Brésil qui nous sont parvenus contiennent les détails des réjouissances qui ont eu lieu à l'occasion de la revue des troupes que l'empereur est venu passer à Praya-Grande.

Le 29, il y a eu un grand dîner, et après les toasts habituels, don Pedro s'est écrié avec force: « Le Brésil sera sauvé, ou nous périrons tous! »

Les rapports qui annoncent des troubles dans les provinces de Minas-Geraes, sont dénués de fondement; les habitans sont animés du plus loyal dévouement. Le général Jose de Britancourt a publié, dans cette circonstance, la proclamation suivante: « Le pays est menacé; soyez alertes, braves régimens d'infanterie de Caète. Je marcherai à la tête de mes braves camarades partout où la nécessité nous appellera. Nous avons promis nos bras et nos cœurs: l'indépendance ou la mort! et vive notre empereur! voilà notre cri de ralliement. Les capitaines liront cette proclamation à la tête de leurs compagnies respectives, et prépareront les officiers et les soldats à marcher avec moi partout où la défense de la patrie nous appellera. Au premier signal de l'empereur, les soldats de Caète s'empresseront de maintenir le trône et l'indépendance du Brésil. »

— On écrit de Bahia, 3 août:

« On procède en ce moment aux élections des sénateurs et députés, ainsi qu'à celles des autorités provinciales. Le système d'élections a deux degrés. Les gens possédant 100 mille reis de revenu s'assemblent et nomment des électeurs de paroisse. Ceux-ci se réunissent au chef-lieu des arrondissemens, et nomment directement. »

— La frégate brésilienne Maria da Gloria avait capturé les deux bricks que Carvalho (président du gouvernement provisoire de Fernambouc) avait expédiés contre la province des Alagoas. Un de ces bricks était chargé d'une somme d'argent destinée à entraîner les troupes qui résident dans cette province; Carvalho avait envoyé à Bahia un brick pour acheter des vivres; ce brick avait à bord des émissaires chargés de répandre force lettres et proclamations contre l'empereur don Pedro, et d'engager les provinces du nord à envoyer des députés à Révife pour former l'assemblée qui devait organiser le nord du Brésil en république confédérée. La plupart des personnes à qui les lettres étaient adressées les ont portées au président de la province. Deux des émissaires de Carvalho avaient déjà

été arrêtés et mis en jugement; l'un d'eux était parvenu à s'évader et à faire voile pour la France; l'on était à la poursuite des autres, et le brick qu'ils montaient avait été saisi. Il paraît que Carvalho, en ordonnant cette expédition, ne comptait pas que l'escadre de blocus était si près d'arriver. Carvalho et ses partisans se trouvaient cernés et bloqués dans la ville de Réçife.

— Le capitaine d'un bâtiment marchand qui a quitté Callao le 9 mai, prétend que, le 4 du même mois, les indépendans étaient à quelques lieues de Lima. Il paraît cependant, d'après des lettres de cette capitale, que Bolivar était encore à cette époque au quartier-général de Truxillo; d'où il résulte que les troupes qu'on a vues le 4 aux environs de Lima, n'étaient probablement que des guérillas dont on a déjà parlé dans les lettres de Panama. L'engagement général entre Bolivar et Cantarac, dont devait dépendre le sort du Pérou, a dû avoir lieu dans le mois de juin. Il paraît que Callao est étroitement bloqué par l'amiral péruvien, qui s'avance quelquefois à portée des batteries et qui tire sur le château.

— Les dernières nouvelles de la Grèce parlent d'une grande victoire remportée par les généraux grecs Odysseé et Guras dans les plaines de Marathon, où l'armée des Hellènes a mis dans une déroute complète un corps ottoman de 15,000 hommes qui voulait pénétrer dans Athènes. Les détails de cette affaire ne sont pas encore connus.

ALLEMAGNE.

Augsbourg, le 23 septembre. — Notre gazette porte sous la rubrique d'Odessa, le 3 septembre: Nous avons des nouvelles de Constantinople jusqu'au 26 août, concernant les négociations avec les ministres étrangers. Lord Strangford avait reçu la nouvelle de la prochaine arrivée du marquis de Ribeaupierre, dont la nomination a été officiellement annoncée à Pétersbourg par un oukase de l'empereur. Ainsi il paraît que, du côté de la Russie, on regarde l'évacuation des principautés de Moldavie et de Valachie comme consommée, quoique les rapports de la frontière, des 27 et 29 août, ne parlent pas encore d'une évacuation entière. Il paraît que les hospodars ont obtenu, pour le maintien de la tranquillité publique, qu'on laissât encore une partie des troupes, et tout le monde reconnaît la validité de leurs motifs à cet égard.

AFFAIRES DE GRÈCE.

« La Gazette de Florence donne, d'après des lettres de Navarino du 31 août, les nouvelles suivantes, en répétant toutefois la protestation qu'elle ne peut en garantir la vérité :

« La flotte turque a fait à Samos un débarquement, mais qui a tourné malheureusement pour elle. Les grecs ont battu sur terre et sur mer les ottomans, qui ont perdu 4 vaisseaux de guerre, beaucoup de transports, et toutes les troupes qu'ils ont débarquées. »

« On a découvert ici une conspiration qui avait pour but de favoriser le débarquement des troupes égyptiennes près de notre ville et de Calamata. On a doublé en conséquence notre garnison, et posté de nouvelles troupes sur toute la côte jusqu'à Calamata. Le gouvernement a ordonné en même temps des mesures pour faire sauter en l'air la ville de Catamata, dans le cas que les égyptiens réussiraient à débarquer. »

FRANCE.

Saint-Cloud, le 24 septembre. — Le roi recevra les révérences des dames, lundi 4 octobre, à huit heures du soir.

Elles devront ajouter à leur habit de cour une mante et un voile.

Le premier gentilhomme de la chambre du roi.

Le comte de DAMAS.

M. Dieudonné, sculpteur, a été admis à présenter au roi le buste de S. M.

M. le baron Dupuytren a été nommé premier chirurgien du roi.

Son Exc. M. le comte de Villèle, président du conseil des ministres, est venu travailler avec le roi.

— Lundi prochain, S. M. Charles X fera son entrée à cheval dans la capitale. Le roi partira à une heure de Saint-Cloud. A la barrière de l'Etoile, le roi montera à cheval; S. M. aura son fils M. le dauphin, à ses côtés, et sera suivi des princes du sang et de tous ses grands officiers.

Paris, le 27 septembre. — Un service funèbre pour le repos de l'âme de Louis XVIII a été célébré hier dans toutes les églises de Paris.

— L'administration du théâtre royal de l'Odéon a fait célébrer aujourd'hui par ses artistes, à l'église Saint-Sulpice, un Requiem en l'honneur du feu roi Louis XVIII.

— La journée d'hier a été pour la capitale un jour de deuil et de tristesse. Tous les magasins et boutiques avaient été spontanément fermés dès le matin.

— On assure que des ordres ont été donnés aux ponts-et-chaussées pour faire réparer les routes qui conduisent à Reims. (Quotidienne.)

— On assure que S. A. R. Mgr. le duc de Bordeaux est nommé colonel-général des Suisses.

— Dans le conseil des ministres qui a eu lieu mercredi dernier, et auquel assistait M. le dauphin, S. A. R. était assise à la gauche du roi, sur un fauteuil un peu moins élevé que celui de S. M.

— Voici quelques autres détails à ajouter à la cérémonie de la pompe funèbre du 23. Arrivé à St.-Denis, le corps de S. M. Louis XVIII fut remis à l'église par M. le grand-aumônier, prince de Croi, à MM. les membres du chapitre de Saint-Denis, présidés par M. de Grandchamp, et fut transporté par huit gardes-du-corps au cénotaphe dans lequel il fut placé. Il était précédé de deux gardes-du-corps portant les entrailles du feu roi dans une urne, et de M. le grand-aumônier portant le cœur dans une boîte. Mgr. le dauphin se plaça en face du cénotaphe dans un fauteuil drapé en noir, ayant à ses côtés LL. AA. RR. Mgr. le duc d'Orléans et Mgr. le duc de Bourbon. Pendant l'office qui a été chanté par une partie de la musique du roi, jointe à celle de l'église de Saint-Denis, Mgr. le dauphin a constamment tenu les yeux attachés sur son livre, et l'on a remarqué que souvent il essuyait les larmes qui s'en échappaient. Quand le service fut terminé, le cercueil fut extrait du cénotaphe, et porté de nou-

veau par les gardes-du-corps jusqu'à la chapelle ardente, où, en présence du chapitre, il fut déposé sur le catafalque. Mgr. le dauphin y arriva, donnant toutes les marques d'une profonde affliction, et accompagné des princes du sang, ainsi que de toute la cour, il donna l'eau bénite à l'auguste défunt. S. A. R. et les princes sortirent ensuite de l'église par la porte latérale de droite et étant remontés en voiture, retournèrent à Saint-Cloud. Il était quatre heures moins un quart. S. A. R. le prince don Miguel, les ambassadeurs des puissances étrangères, des députations de tous les corps constitués, le corps municipal et les maires de Paris ont, à l'exemple du prince, donné de l'eau bénite au feu roi.

— Le musée royal et les spectacles ont été rouverts hier.

— S. Exc. le ministre des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique a nommé les différens professeurs de la faculté de droit établie à Grenoble.

— Le corsaire espagnol la *Quintanilla*, qui a capturé le 12 janvier, le navire la *Vigie*, de Bordeaux, a été pris par la corvette du roi la *Diligente* qu'il avait insultée, la prenant pour un bâtiment marchand. Il lui avait même tiré deux coups de canon. Il a été envoyé à la *Caletta* pour y attendre l'arrivée du contre-amiral Rosamel. Le navire le *Télégraphe de Bordeaux* a remis à la voile, et continue son voyage pour la mer du Sud. Plusieurs navires de commerce français qui ont une semblable destination, notamment le *Ternaux* du Havre, sont en relâche dans la rivière de la Plata.

Cours de la bourse du 25 sept. 5 p. c. cons. jouis. du 22 sept. 1824, 101 fr. 45 c. Act. de la banque, 1920 fr.

INTÉRIEUR.

LIÈGE, LE 28 SEPTEMBRE.

On mande de Trieste, 14 septembre, par voie du paquebot de Corfou, une nouvelle qui est un sujet de triomphe pour les Grecs, mais achetée par une perte bien chère, la mort de Canaris; nos lecteurs connaissent ce héros dont la vie rassemblée à une des plus belles pages de Plutarque :

« Canaris a rempli le serment qu'il avait fait à son départ d'Hydra: il a fait sauter en l'air le vaisseau amiral turc, avec le capitain-pacha. Mais Canaris a été lui-même la victime de son héroïsme. »

— La session de la cour d'assises du Brabant méridional va s'ouvrir. Le 4 du mois d'octobre une affaire très importante y sera jugée; c'est celle de l'agent de police Lebon, accusé de l'arrestation arbitraire d'un avocat de cette ville sur la Grand-place. Les débats présenteront sûrement des circonstances dignes de fixer l'attention du public dans un pays où le gouvernement constitutionnel n'est pas un vain mot. (Oracle.)

— Depuis quelque temps chaque gouverneur des provinces de l'Espagne s'empresse de prendre des mesures sur les suspects, qui, si elles sont exécutées littéralement, doivent nécessairement encombrer toutes les prisons du royaume. On remarque que plusieurs des dispositions adoptées ont beaucoup de ressemblance avec la fameuse loi des suspects rendue par la convention nationale. Dernièrement, l'on a trouvé une affiche à la porte de la cathédrale de Burgos, portant ces mots écrits en grands caractères: *Je suis suspect, tu es suspect, il est suspect.* (Oracle.)

— On parle à Paris d'un renfort de vingt mille hommes qui passeraient dans la péninsule.

— A Bury, en Angleterre, on vient de traduire devant les tribunaux une femme convaincue d'avoir trois maris vivans. Ce qu'il y a de plus singulier c'est qu'elle n'a que dix-huit ans. Si on l'avait laissée suivre en paix jusqu'à trente son penchant pour le changement en fait de maris, il est probable qu'elle serait arrivée jusqu'à la douzaine.

L'Annotateur Boulonnais rapporte l'anecdote suivante :

Un ministre protestant des environs d'Aberdeen (Ecosse) montait en chaire, le premier dimanche de mars, pour réciter les prières; il ouvre sa Bible, et aperçoit un billet plié en deux, qu'il prend pour une de ces publications d'usage déposées dans ce livre par le sacristain. Il commençait à le lire à haute voix, lorsqu'il s'interrompt tout-à-coup en changeant de visage, et invite les fidèles à la prière, avec un accent troublé qui frappe tout l'auditoire. A la sortie de l'église, on le presse en vain de faire connaître le sujet de sa vive émotion; il remercie les paroissiens de l'intérêt qu'ils lui témoignent, se dérobe à leurs questions, et rentre à l'instant au presbytère.

Ce billet, qui était bien fait pour le préoccuper, était ainsi conçu :

« Hier samedi, à dix heures du soir, retournant à Aberdeen, j'ai été surpris et arrêté sur ma route, à peu de distance du village, par votre sacristain et le maître d'école; ils m'ont assasiné et volé; mon corps a été jeté dans la Dec. Priez pour Jérémie Brus. »

Ce Brus était un colporteur d'Aberdeen, bien connu du pasteur, et qui logeait habituellement chez le sacristain, en même temps tavernier du village.

Après avoir dîné, et assez longuement réfléchi, le ministre reprend sa Bible, et se rend chez le juge-de-paix, auquel il confie son aventure; celui-ci veut lire le billet, il l'ouvre, mais n'y trouve pas une trace d'écriture, et veut persuader au bonhomme stupéfait qu'il a des visions. Celui-ci, un peu revenu de sa surprise, soutient qu'un esprit fort peut aisément mépriser de tels avertissemens, mais qu'un juge-de-paix manque au plus saint des devoirs s'il les dédaigne aussi légèrement. On convient enfin de garder le silence, et d'envoyer secrètement à Aberdeen.

Brus, qui était attendu le samedi soir, n'avait pas reparu. On le chercha partout où l'on présumait qu'il pouvait être; on ne le trouva nulle part.

Le juge-de-peace se décide alors à faire une perquisition chez le sacristain et le maître d'école, et à les interroger séparément. La perquisition ne fournit aucune lumière; l'interrogatoire même ne produit pas de plus heureux résultats. Cependant, pressés de questions, les deux accusés s'étaient troublés, s'étaient même contredits sur plusieurs points; mais leurs dénégations fermes et absolues, et le défaut de preuves ou d'indices faisaient désespérer d'obtenir d'eux l'aveu de leur crime.

Tout-à-coup des pêcheurs de saumons arrivent au village, traînant le corps de Brus, qu'ils avaient trouvé dans la Dée, et qui portait sur la tête les traces des coups dont il avait été frappé; mais cette découverte ne servait qu'à confirmer la mort du malheureux colporteur, et ne dénonçait pas ses assassins.

Cependant l'on remarque que dans sa main gauche, convulsivement fermée, il reste un bouton, qui, rapproché de l'habit du maître d'école, auquel il en manque un, est aussitôt reconnu pour en avoir été arraché. Déjà ébranlé intérieurement par l'histoire du billet mystérieux, cet homme fut tout-à-fait confondu à la vue d'une pièce de conviction aussi inattendue; et ne retint plus des aveux qui entraînerent bientôt ceux de son complice et leur condamnation.

Les deux assassins ont subi leur jugement à Aberdeen, en donnant de grand témoignage de repentir.

Vous voulez maintenant savoir comment le mystérieux billet avait été déposé dans la bible du ministre, et comment il en avait tout-à-coup disparu. Le domestique du curé, garçon fort intelligent, mais dont la timidité naturelle et la crainte de se compromettre égalait celle des plus intrépides trembleurs de nos jours, expliqua ces circonstances inexplicables pour tout autre que pour lui.

Le soir même que le meurtre avait été commis, il était parti furtivement du presbytère, pour se rendre à une métairie située à quelque distance de la ville et de la route, et où l'attendait une jeune fille du village. Chemin faisant, il fut témoin de l'assassinat, reconnut les deux coupables, mais se tint caché sans avoir le courage de venir au secours de la victime. Rentré chez son maître, il passa une nuit agitée; sa conscience lui défendait de taire un pareil crime; la crainte de se compromettre vis-à-vis des assassins, l'empêchait de s'en rendre le dénonciateur, et peut-être aussi craignait-il de divulguer la lâcheté dont il avait fait preuve, et le motif qui l'avait attiré près de la métairie.

Après beaucoup d'hésitation, il se décide enfin à écrire le billet, et il le dépose dans la bible de son maître; mais à peine celui-ci était-il parti pour l'église, qu'il se repent d'avoir été si loin... Son écriture pourra être reconnue... On l'appellera en cause; et que n'a-t-il pas à redouter du maître d'école et du sacristain, si, seul témoin, il ne parvient pas à prouver leur crime! Ces nouvelles idées l'engagent à retirer le billet: il lui suffit qu'il ait été lu, et que pendant que le ministre est à table, il substitue un morceau de papier blanc à celui sur lequel il avait écrit la dénonciation, et ce ne fut qu'après l'exécution des deux criminels qu'il éclaircit tout ce mystère.

Le premier Président de la cour supérieure de justice de Liège, commandant de l'ordre du Lion Belgique, député à la seconde chambre des états généraux, informe que la rentrée solennelle de la Cour aura lieu vendredi prochain, premier octobre à 10 heures du matin, il invite MM. les avocats à y assister en costume pour y renouveler leur serment.

CONTRIBUTION PERSONNELLE.

Une résolution de M. le conseiller-d'état, administrateur des contributions directes, etc., communiquée à MM. les gouverneurs, par circulaire du 21 juin dernier, porte que les *four à chaux* ne sont point rangés parmi les objets imposables de la troisième base de la contribution personnelle.

— Extraits des lettres d'un solliciteur à sa femme:

Du 6. Mes affaires vont très-bien. Un ministre a daigné me promettre ses bons offices auprès de son collègue.

Du 10. J'ai les plus grandes espérances; plusieurs personnes en crédit ont apostillé ma pétition.

Du 15. Je suis sûr de la réussite; on a parlé de mon affaire à l'autorité.

Du 20. A présent je n'ai plus d'incertitude, un commis des bureaux m'a donné sa parole.

Du 25. Je désespère d'en finir jamais. Je suis conigné à toutes les portes.

Du 30. J'ai réussi: Marianne, l'ancienne femme de chambre de ma tante, m'a fait faire connaissance avec sa belle-sœur, qui est cousine d'un garçon de bureau, et mes papiers ont été expédiés sur-le-champ. (Ami du Roi)

Liège, le 28 septembre 1824.

Ah! Monsieur Lenoir! quelle perfidie! c'est pendant mon absence que vous épanchez votre bile; que vous rêvez des dangers, des accidens... C'est pousser loin l'emploi de la fiction... J'arrive, et c'est aussi en diligence et c'est aussi perché sur l'impériale; et c'est pour remplir un acte de justice, fussiez-vous trouver encore ma phrase un peu laudative.

J'ai passé sans danger sous la porte Ste.-Marguerite, et je viens de me convaincre que les réverbères du quai d'Avroi sont à une hauteur au moins égale à la voûte de cette porte. Cette seule observation réfute suffisamment vos doléances hyperboliques.

Il faut aussi que vous ayez l'esprit aussi sombre que votre nom pour ne pas avoir remarqué que l'éclairage actuel est supérieur à tout ce que nous avons eu précédemment, grâce à la qualité de l'huile et à la vivacité du reflet de la lumière.

Pourquoi aussi passer sous silence d'autres perfectionnements? n'avez-vous pas remarqué cette couleur vive et fraîche des bancs du quai d'Avroi? Encore un pas, et nous aurons des canapés,

Soyez donc moins morose et plus juste, et sans devenir l'apologiste systématique de notre administration locale, cessez d'en être le frondeur perpétuel. Quant à moi, j'aurais joué ici le rôle de la mouche du coche, je lui tiens bon compte de plusieurs améliorations récentes.

Je suis etc. F. LEBLANC.

SPECTACLE. — Mlle. GEORGES.

Le Parleur éternel. — Sémiramis. — Médée.

Qu'est-ce qu'une tragédie? la tragédie peut-elle être rendue passablement en province? Combien de fois est-elle bien jouée à Paris? l'est-elle jamais? Voilà toutes questions sur lesquelles je ferais un livre avant d'entrer en matière sur la représentation de Mlle. Georges, et avec cet avant-propos de paradoxes et d'hérésies, j'arriverais peut-être au véritable point de vue sous lequel il faut considérer son talent; mais ce serait trop long pour aujourd'hui, et mon compte-rendu me suffira.

On avait annoncé qu'Eric-Bernard, de l'Odéon, accompagnerait Mlle. Georges: il a été remplacé par un acteur nommé, je crois, de Launay, dont le physique est peu propre à la tragédie, mais qui a fait preuve de facilité, de volubilité et surtout d'une imperturbable mémoire dans la petite pièce du *Parleur éternel*. Ce personnage du *Parleur éternel*, qui, comme certains personnages d'un théâtre plus réel, prétend au monologue absolu, est un tour de force d'acteur et d'auteur. La pièce se jouerait fort bien avec une collection de figures en cire; mais il faudrait avoir un auditoire de la même pâte, pour empêcher le parterre de jouer le *Bâilleur éternel*.

Venait ensuite *Sémiramis*, belle tragédie de Voltaire, et peut-être l'une des plus faciles à représenter, si l'on excepte le rôle de *Sémiramis*, qui n'est cependant pas des plus difficiles du théâtre; il faudrait excepter aussi la pompe théâtrale, si l'on ne savait que la pièce a été montée avec précipitation; c'est ce qui m'engage à passer les *quolibets* des plaisans sur le tombeau et sur l'ombre de Ninus, qui, pour les uns, était une *ombre chinoise* derrière un paravent, suivant d'autres n'avait ni le *talent de l'ombre*, ni l'*ombre du talent*, et mille plaisanteries aussi mauvaises et aussi réchauffées les unes que les autres.

Il est peu de pièces où l'intérêt tragique soit aussi bien développé que dans *Sémiramis*. Dans toute grande tragédie, les trois premiers actes sont peut-être les plus difficiles pour l'art, bien que les grands effets n'arrivent qu'après. Ils sont admirablement remplis dans *Sémiramis*. Je sais bien que la situation des personnages n'y est point encore développée, mais l'intérêt existe déjà, ou au moins la curiosité est puissamment excitée par cette teinte obscure et lugubre qui régnait dès le commencement. Rien de plus beau qu'*Arzace* bravant la puissance d'*Assur*. Je remarque qu'en général les scènes de ce genre où le faible, au péril de ses jours, se roidit contre la force injuste, sont d'un effet presque inmanquable au théâtre; aussi y sont-elles nombreuses. Voyez *Séjan* et *Cneius*, *Athalie* et *Joas*, *Achille* et *Agamemnon* (car *Achille* est bien là le faible, opposé qu'il est au roi des rois), *Néron* et *Britannicus*, etc. C'est qu'il y a dans cette situation, l'expression de la plus noble vertu de l'humanité; le courage, l'audace même dans la faiblesse et contre l'injustice, est l'un des sentimens qui trouvent le plus de sympathie en nous. Il doit en réveiller bien plus encore dans un parterre nombreux. Quand les hommes sont rassemblés, les passions généreuses se doublent. C'est ce qui fait qu'alors rien n'est plus à leur portée qu'une belle action, si ce n'est une sottise, c'est précisément ce qui arrive à un homme passionné. Malheur aux gens qui n'ont jamais fait de sottises; ce qui ne prouve rien en faveur de ceux qui ne font que cela.

La poésie de *Sémiramis* est noble, ferme, surtout bien tragique, quelquefois un peu trop belle, si le nom de *Babylone*, de *Sémiramis* et tout le surnaturel de la pièce n'étaient là pour la justifier. Que de beaux vers on y trouve, quelle grâce dans ceux-ci:

« Elle (*Sémiramis*) laissa tomber de son char de victoire,
« Sur mon front jeune encore un rayon de sa gloire. »

Quelle force dans ces mots qu'*Azéma* adresse à *Assur* en parlant de *Sémiramis*:

« Vous prenez à ses pieds les loix que vous donnez »

Savez-vous que Voltaire a fort bien fait de vivre une centaine d'années avant nous, et qu'aujourd'hui ce tombeau, cette voix sépulcrale, cette ombre, ces vagues pressentimens, cette exposition au quatrième acte, seraient plus d'une fois taxés de romantisme. Le *pourquoi*; c'est que de nos jours on est devenu beaucoup plus sévère d'un côté, depuis qu'on a vu plus de relâchement de l'autre. Je crois que c'est l'histoire de toutes les austérités exagérées. Resterait à savoir si en littérature trop d'austérité vaut mieux que trop de relâchement; hors des arts cela n'est pas une question. Du reste la pièce de Voltaire ne fut pas non plus reçue sans obstacle; ce n'est qu'assez long-tems après les premières représentations qu'on la mit à la place où elle avait droit.

C'est peut-être dans le quatrième et le cinquième acte de *Sémiramis* que Voltaire a porté le plus loin, la force d'intérêt et de pathétique qui constitue un des côtés les plus brillans de ses ouvrages dramatiques. Voir *Alzire*, *Mahomet*, *Tancrède* et presque toutes ses tragédies. A la représentation dont je parle, la pièce a fortement ému depuis ce moment, et même depuis la grande scène où *Sémiramis* choisit *Arzace*

pour époux. (Situation qui pour le dire en passant, a été parodiée avec beaucoup d'esprit par M. Picard dans sa comédie de la Vieille Tante.) Cependant il semble que l'émotion eût pu être plus forte encore. Mlle. Georges est majestueusement belle comme Sémiramis doit l'être, sa tête semble faite pour le diadème, sa voix est grave et sonore, sa diction noble; mais pourquoi ne se livre-t-elle pas davantage aux inspirations de son âme. Sans doute elle sent, il n'est pas difficile de s'en apercevoir, mais si je puis m'exprimer ainsi elle ne rend pas assez cette sensibilité. Son imagination se soumet à trop d'entraves inutiles? L'art chez elle domine trop la nature; on voudrait beaucoup plus de ces mouvemens improvisés, involontaires, où l'art de l'acteur disparaît et où l'on ne voit plus que le personnage. C'est quelque chose d'être grand selon l'école, mais ce serait plus encore de savoir vaincre les préjugés et les conventions de l'école. Nous attendrons d'autres représentations, pour énoncer une opinion plus développée sur le talent de cette artiste célèbre. Quoiqu'il en soit, Mlle. Georges, comme chacun le sait du reste, est loin d'être une actrice ordinaire. En jugeant les acteurs de la capitale, on sent bien que nous nous supposons pour un instant au parterre des Français ou de l'Odéon; s'il fallait les apprécier seulement d'après nos exigences quotidiennes et provinciales, on se bornerait à un éloge absolu; mensonge gratuit de notre part, si telle n'était pas notre pensée, puisque les raisons d'indulgence qui peuvent exister ailleurs, s'évanouissent ici.

Je termine par une remarque bien puérile, que j'ai eu tout le tems de faire dans le courant de la tragédie de Sémiramis; c'est que chaque fois qu'on y rencontre *Babylone* à la fin d'un vers, on est sûr de trouver *trône* au bout du suivant, et *vice versa*, à tel point que quelques acteurs en ont pris l'habitude de prononcer *Babylone*. Qu'est-ce que cela prouve? rien, si ce n'est que la langue française est peut-être une de celles qui prêtent le moins à la rime. Avez vous jamais vu *guerriers* qui ne fut suivi de *lauriers*, *gloire sans victoire* (ou *boire* dans le genre bachique), *hommes sans le siècle où nous sommes*. Ceci toucherait à la grande question de savoir s'il n'y a pas de poésie sans syllabes mesurées ou sans rime. Vous reculez, mes classiques lecteurs. J'en frémis moi-même; voilà une idée impertinente qui frise furieusement le romantisme... je vous l'abandonne et finis.

— P. S. La seconde représentation de Mlle. Georges se composait de *Médée*, au lieu de *Macbeth*; c'est la *Médée* de Longepierre, qui est bien le poète le plus long que je connaisse. Il n'y a que deux situations dans la pièce, *Médée* forcée de s'exiler et tâchant d'attendrir Jason, et *Médée* voulant égorger ses enfans pour se venger de son infidèle époux. Les trois premiers actes ne contiennent qu'une seule situation; on pourrait en faire un acte, la pièce y gagnerait. *Médée* avec ses enfans est horrible, mais c'est long. L'évocation est trop longue. Aucune entrée ni sortie n'est motivée. Le dialogue est trop long. Créuse parle trop avant la mort. Il y a quelques beaux vers dans la pièce. La dernière scène est hardie et singulière. L'ironie de *Médée* est terrible, affreuse; l'horreur est à son comble; on s'attend à voir tout le palais, si ce n'est la salle, s'écrouler. Il faudrait représenter cette pièce devant une armée au moment qui précède le carnage. Elle ne peut plus aller en Europe qu'aux Turcs; elle nous donnerait une idée des bouchers de Scio et d'Ipsara.... Mlle. Georges a eu de fort beaux momens.... A un autre jour les réflexions et divagations ultérieures. *De Vamp.*

PROVINCE DE LIÈGE.

AVIS. — Il sera procédé par devant les membres de la députation des états, délégués à cet effet, à l'hôtel du gouvernement à Liège, mercredi six octobre prochain, à onze heures du matin, à l'adjudication publique des réparations d'entretien à faire aux prisons de Liège.

Cette adjudication se fera par soumission et au rabais. Le devis est déposé à l'hôtel du gouvernement, à Liège, où les amateurs peuvent en prendre connaissance. Liège, le 22 septembre.

Pour le greffier des états, le membre de la députation, KNAEFS-KENOR.

VILLE DE LIÈGE.

Les parens du sieur Jean Godefroid, sont informés que ce dernier est décédé à Bruxelles le 11 avril dernier, et qu'ils peuvent s'adresser pour plus amples informations au secrétariat de la régence.

THÉÂTRE DE LIÈGE.

Jeudi 30 octobre 1824, pour la troisième représentation de Mlle. Georges-Weimer, pensionnaire de S. M. le roi de France, première actrice du théâtre français de l'Odéon, *Méropé*, tragédie en cinq actes et en vers, de Voltaire, dans laquelle mademoiselle Georges-Weimer remplira le rôle de *Méropé*.

L'affiche du jour annoncera la comédie par laquelle on commencera le spectacle.

PRIX DES GRAINS. — Du 27 septembre.

La rasière de froment, (récolte de 1823) prix moyen, fls.	4 80.
Idem de froment, (récolte de 1824) idem	3 19.
Idem de seigle, (récolte de 1823) idem	2 63.
Idem de seigle, (récolte de 1824) idem	2 21.

ÉTAT CIVIL DE LIÈGE. — Du 27 septembre.

Naissances : 4 garçons, 7 filles.
Décès : 4 garçons, 1 fille, 2 hommes, 2 fem.; savoir:
Jean-François-André Petitjean, âgé de 68 ans, négociant, rue Chaussées-Prés, époux de Marie-Joseph-Antoinette Lemaire.

A Liège, de l'imprimerie de H. Lignac, éditeur du journal MATHIEU LAENSBERGH, rue Souverain-Port, N. 320.

Gilles Darioux, âgé de 63 ans, architecte, rue Petit-Jonkeux, époux de Marie-Françoise-Rosalie Jacquemart.
Eléonore Dodeur, âgée de 82 ans, sans prof., faubourg Ste-Marguerite, épouse de Pierre Ponsart.
Marie-Joseph Closset, âgé de 68 ans, fripière, rue Jamin-St-Michel, épouse de Gilles Poitron.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

131e. LOTERIE ROYALE DES PAYS-BAS.

Liste des numéros qui ont gagné les principaux prix et primes de la première classe :

1re. liste. — 20,000. No. 19,020.	
" " — 1,000 — 26,710 — 21,254 — 2,978.	
2e. " — 1,000 — 23,902.	
3e. " — 1,000 — 25,960 — 21,226.	
" " — 1,250 — 22,859.	
4e. " — 1,000 — 13,065.	
5e. " — 1,000 — 17,666.	
6e. " — 1,000 — 33,794 — 3,209 — 9,491.	
" " — 2,500 — 1,054.	
7e. " — 10,000 — 11,412.	
" " — 1,000 — 3,362.	
10e. " — 1,000 — 11,438 — 30,744 — 7,231.	
11e. " — 1,000 — 570.	
" " — 5,000 — 31,105 — P. 12,049.	

Plus les nos. 5403, 24, 26, 29, 39, 41, 42, 43, 2031 et 73.

Le tirage de la 2eme. classe commencera le 11 octobre prochain. Liège, le 28 septembre 1824.

Le collecteur qualifié, MATHIAS.

Une bonne cuisinière peut se présenter rue Vinave-d'Ille, n. 4.

(103) La commission administrative des hospices civils de Liège, informe que l'on offre de faire la fourniture de cordes métriques ou aunes cubes de bois calin dit bois de France, au prix de six florins quarante cents la corde. Les personnes qui voudront faire cette entreprise à un prix inférieur, devront remettre, au plus tard, jeudi prochain, avant midi, au secrétariat de cette administration, où l'on peut voir le cahier des charges, leurs soumissions écrites sur papier timbré, en désignant en argent des Pays-Bas le prix de la corde.

(79) Belle distillerie prête à être mise en activité à vendre; plus, une maison propre à tout commerce ou fabrique, situées dans la ville de Liège. Et à placer sur biens-fonds, libres de charges, situés dans la province de Liège, 20 mille francs 4 1/2 p. c.; 50 mille à 4 p. c. S'adresser, lettres affranchies, numéro 509, rue Basse-Sauvinière, à Liège.

A Louer pour mars prochain, la ferme du château de Hamal, près de Tongres. S'adresser au dit château.

Vente pour sortir de l'indivision.

(60) Il sera procédé le jeudi 30 septembre 1824, à dix heures du matin, pardevant Me. BERTRAND, notaire à Liège, en son étude, sise place St-Lambert, n. 10, à la vente aux enchères publiques d'une ferme d'origine patrimoniale, appelée la Brassinne, avec 2528 perches 463 palmes, (29 bonniers), un jardin, prairies, terres labourables et pâtures, située à Beemont, commune de Warzée, district électoral de Seny; elle est distante de six lieues de la ville de Liège, trois de celle de Huy et une de Terwagne. S'adresser pour connaître les conditions de cette vente, audit Me. BERTRAND, notaire, et à M. RASQUINET, pharmacien, rue des Brasseurs, à Huy.

Le 6 octobre prochain, à une heure de relevée, au local du ci-devant Monastère des Croisiers, à Huy, on vendra aux enchères publiques, au comptant, par le ministère de Me. CHAPPELLE, notaire audit Huy, une collection de beaux arbustes et fleurs, tels que lauriers teints, lauriers-roses, myrthes, jasmins de Valence, grenadiers.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Les trois classes dont se compose l'instruction de M. J. B. LAFOUGE reprendront leur cours ordinaire vendredi 2 octobre.

On demande pour servir un petit ménage en ville, une fille de la campagne, de 16 à 17 ans, sachant filer et tricoter. S'adresser au bureau de cette feuille, on dira pour qui.

(55) A vendre, de gré-à-gré, cinq bonniers de bonne terre labourable, en deux pièces, entièrement libres de charges, sises dans la commune de Landen, arrondissement de Huy. S'adresser au notaire DELEUX, rue St-Séverin, à Liège.

BELLE TERRE PATRIMONIALE

Dont la vente aura lieu pardevant Me. PAQUE, notaire à Liège, en son étude rue St-Hubert, le mardi 12 octobre 1824, à 3 heures de relevée, aux conditions qu'on peut voir chez lui et qui présentent beaucoup de facilités de paiement. Elle consiste en un château, ferme, étang, jardins, prairies et terres de très bonne qualité, de la contenance, en un seul gazon, de 54 bonniers métriques, entourée de haies vives, dite *Bien du Sart*, située en la commune d'Ampsin, près de Huy. La mine de houille y abonde, elle jouit d'une très belle vue et a l'avantage de profiter d'une chasse respectable.